

**Compte-rendu de la réunion du
Conseil municipal de Saint Antonin-sur-Bayon
du vendredi du 5 juin 2026**

Le Conseil municipal se réunit à 19h30, sur convocation du maire en date du 29 mai 2026, avec l'ordre du jour suivant :

- Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 avril 2026

Délibérations :

- 1- Election sénatoriales 2026- Election des délégués des communes ;
- 2- Travaux de mise en sécurité de sentiers de randonnée, Massif de la Sainte Victoire- Rédaction DCE-Analyse des offres-Assistance de maîtrise d'ouvrage Cerema/demande de subvention Conseil départemental 13.

Informations du Maire ;
Questions diverses.

Sont présents :

M. Joseph ANDREANI, M. Christian DELAVET, M. Pascal DUCOS, M. Michel FAURE, Mme Véronique MICHEL, Mme Marie-Anne PERSONNIC, M. Eric SANCHEZ, Mme Sophie SCHYNS, M. Richard WILLEMS.

Sont excusés : Mme Julie BORRA BERGEL, Mme Catherine DUPERREY.

Mme Marie-Anne PERSONNIC est désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du du 27 avril 2026

Il n'y a aucune observation sur ce document. *Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

Délibérations

1. Election sénatoriales 2026- Election des délégués des communes

Le maire rappelle que les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 et qu'il y a lieu d'élire un titulaire et 3 suppléants, conformément au décret 2026-301 du 21 avril 2026 et à l'arrêté préfectoral du 27 avril 2026.

Les conseillers municipaux qui ne sont pas de nationalité française ne sont ni électeurs ni éligibles.

Le maire procède à l'appel nominal des membres du conseil, dénombre 7 conseillers municipaux **de nationalité française** présents et constate que la condition de quorum est remplie.

Le bureau, présidé par le maire, est constitué de 4 assesseurs (2 conseillers les plus âgés et 2 conseillers les plus jeunes). Sont nommés : M. Michel FAURE, Mme Marie-Anne PERSONNIC, M. Eric SANCHEZ et M. Joseph ANDREANI.

Mme Marie-Anne PERSONNIC est désignée comme secrétaire du bureau.

Election du délégué titulaire :

M. Christian DELAVET est candidat. Les conseillers sont appelés à voter. Ils sont au nombre de 7. M. Christian DELAVET (7 voix) est élu délégué titulaire.

Le maire fait appel à candidature pour l'élection des 3 suppléants. Eric SANCHEZ, Véronique MICHEL et Pascal DUCOS, sont candidats.

Sont élus : Eric SANCHEZ (7 voix), Véronique MICHEL (7 voix), Pascal DUCOS (7 voix).

2. Travaux de mise en sécurité de sentiers de randonnée, Massif de la Sainte Victoire- Rédaction DCE-Analyse des offres-Assistance de maîtrise d'ouvrage Cerema/demande de subvention Conseil départemental 13.

Depuis 2018, plusieurs éboulements rocheux ont été recensés sur le massif de la Sainte Victoire dont certains ont impacté des sentiers pédestres (La Savonette, Forcioli, Garagaï). En 2025 la commune avait missionné le Cerema pour expertiser plusieurs secteurs ayant fait l'objet d'un éboulement ou d'un signallement d'instabilité rocheuse potentielle au droit de certains sentiers pédestres. Suite à ces investigations, des traitements par purge ont été préconisés.

Les sites des travaux envisagés se situent sur la face Sud du massif : le sentier rouge au Pas de l'Escalette, le sentier jaune au Pas de la Savonette et l'intersection des sentiers vert Forcioli et noir Garagaï.

Dans l'objectif de réaliser les travaux de sécurisation, la commune souhaite missionner le Cerema en tant qu'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin de rédiger les documents techniques nécessaires à une consultation d'Entreprise et de réaliser le contrôle extérieur de chantier ;

Les travaux consisteront à des purges manuelles et mécaniques et à l'héliportage.

Le montant estimatif s'élève à :

- Prestation AMO Cerema,	7 457,50 € HT
- Travaux Héliportage et purges,	6 866,67 € HT
Total	14 324,17 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'approuver les travaux et de solliciter auprès de Conseil Départemental des Bouches du Rhône une subvention dans le cadre du dispositif « aide aux travaux proximité » au taux de 70 %.



INFORMATIONS & AGENDA

➤ Mise en service d'un défibrillateur cardiaque au Bouquet

Ce dispositif médical aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque et contribue à augmenter les chances de survie.

L'appareil installé sur la place Hortense ROLLAND est de type Défibrillateur Automatisé Externe entièrement automatique



Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Pour en savoir plus sur l'utilisation d'un défibrillateur, vous pouvez consulter les vidéos suivantes :

- Vidéo d'information spécifique à l'appareil Defibtech LifeLine installé

https://www.youtube.com/watch?v=llO1f79_oIY

- Vidéo d'information générale

https://fr.video.search.yahoo.com/yhs/search?fr=yhs-trp-018&ei=UTF-8&hsimp=yhs-018&hspart=trp&p=video+fran%C3%A7ais+DEFIBTECH+DCF-E120-A&type=Y143_F163_225899_091823#id=4&vid=8fa8c4e270a8a6467a456d51d3387d8b&action=view

Pour rappel, ce nouveau Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) vient s'ajouter aux deux appareils déjà installés dans la commune :

1. À la mairie
2. À la Maison de la Sainte-Victoire



Très important : avant d'aller se saisir du défibrillateur, avertir les secours et signalez la position de la victime.

➤ Installation et mise en service de l'éclairage au carrefour du Bouquet



Le lampadaire est alimenté en prolongement du réseau d'éclairage public. Il est asservi au même dispositif de commande.

➤ Cérémonies du 16 juin 2026

Chaque année, l'hommage aux **13 jeunes maquisards du Maquis de Saint-Antonin** qui laissèrent leur vie sur le plateau du Cengle le 16 juin 1944 en combattant l'occupant nazi est un évènement majeur de notre commune.

Ce temps de mémoire coorganisé par la Municipalité et l'Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants (ANACR), se tiendra sur la place du village :

Le mardi 16 juin 2026 à partir de 17h00

Il rassemblera les associations d'anciens combattants et résistants, les familles des victimes, les représentants des institutions et des autorités civiles et militaires, les élus locaux et les habitants.

Déroulé de la cérémonie :

- 17h00 : **Accueil**
- 17h15 : **Début de la cérémonie du souvenir** au Mémorial puis sur les tombes des deux résistants enterrés au cimetière du village
- A partir de 18h30 : **Visite libre de l'exposition historique** « Sur les traces du Maquis de Saint-Antonin » 16 juin 1944 – 16 juin 2026
- **Apéritif dinatoire devant la mairie**

Avec la participation exceptionnelle de l'Association "Chevrons Tractions Lubéron" en tenue d'époque et de jeunes lecteurs.

➤ Cérémonies du 18 juin 2026 – 19h00 sur la place du village

➤ Apéritif annuel le samedi 20 juin 2026

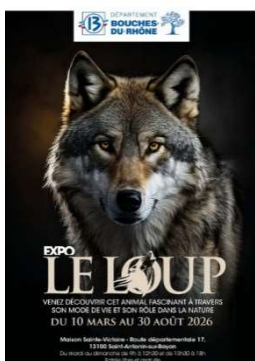
Organisé par le **Comité des Fêtes**, il se déroulera à partir de **18h30 dans les jardins de mairie**.

Contacts :

Barbara ROBION : 60 50 30 36 27 – barbara.robion@orange.fr

Catherine SANCHEZ-DUPRET : 06 16 60 05 68 – catherine.dupret@gmail.com

➤ Exposition Loup à la Maison Sainte Victoire – Jusqu'au 30 août 2026



En France, le loup est de nouveau présent depuis les années 1990. Dans les Bouches-du-Rhône, il occupe aujourd'hui de nombreux espaces naturels, où sa présence discrète témoigne du retour du sauvage. Cette exposition propose de mieux comprendre le loup gris, d'aller au-delà des idées reçues et de réfléchir à la cohabitation entre l'homme et la faune sauvage.

Entrée libre et gratuite.

Horaires et contact Maison Sainte-Victoire :

Tel : 04 13 31 94 70

Mail : mvs@departement13.fr

Horaires et jours d'ouverture

Du mardi au dimanche et jours fériés : 9h00/12h30 et 13h30/18h00



➤ Marché du terroir et de l'artisanat à la Maison Sainte Victoire

26 au 27 septembre 2026 de 10h à 17h Entrée libre et gratuite.

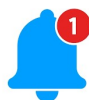
Cet évènement vous offre la découverte de créations uniques et de saveurs authentiques, directement issues des exploitations agricoles et des ateliers d'artisans locaux. Vous y trouverez les artisans d'art (Céramistes, Sculpteurs sur bois, Créateurs de bijoux, Maroquiniers, Couturiers,

Savonniers) et aussi de nombreux savoir-faire comme la création de bougies, la création d'objets de décoration, la cosmétique, la réalisation d'objets au crochet, la conception de jouets en bois, la vannerie...

Ainsi que les artisans de bouche qui vous proposeront de déguster de nombreux produits locaux : biscuits, miel, tisanes, cafés, huile d'olive, conserves, liqueurs, safran, fruits et légumes, tapenades, pralines au chaudron, vins...

Des food-trucks combleront les goûts de chacun, ainsi que des animations gratuites pour enfants et adultes (tressage de l'osier et filage de la laine), chacun gardera sa propre création, pour un souvenir inoubliable.

➤ **Nouveauté** : PanneauPocket au service des Saint-Antoninoises et Saint-Antoninois



La mairie de Saint-Antonin-sur-Bayon s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet à la mairie de transmettre aux habitants en **temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.**

La commune diffuse désormais sur PanneauPocket des **alertes et arrêtés** de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations...

Côté habitants, l'application est **gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.** Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris la commune, et vous pourrez accéder :

- ✓ Aux alertes
- ✓ A l'agenda de la commune et des communes voisines
- ✓ Aux dernières informations
- ✓ Aux démarches administratives
- ✓ A l'affichage municipal
- ✓ Faire un signalement
- ✓ Proposer des idées pour la commune
- ✓ ... Et tout un ensemble d'informations pratiques

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

Avoir PanneauPocket en 4 étapes :

1 Tapez « PanneauPocket » sur votre application App Store, Play Store ou App Gallery

2 Une fois installé sur votre téléphone recherchez la commune et cliquez sur le cœur pour la mettre en favori.

3 Pour recevoir les alertes et informations de la commune, cliquez sur la cloche.

4 Puis vous accédez à l'application de la commune. Accédez aux informations



Une campagne d'information sera mise en place prochainement

Si besoin consultez le tutoriel <https://www.panneaupocket.com/astuces-de-saisies/>

En cas de questions techniques : eric.sanchez13100@gmail.com